## SCIERIE EYMARD SA

Exploitation forestière - Bois de charpente - Débits sur liste EPICEA - SAPIN - DOUGLAS

Séchage - Rabotage - Brossage - Traitement - Livraison Vente aux particuliers - Terrasses - Bardages - Abris de jardin Centre automatique de taille de charpentes

497 Route de Valence 38113 VEUREY-VOROIZE

Tel: +33 (0)4 76 53 80 55 - Fax: +33 (0)4 76 53 86 95

Internet: www.scierie-eymard.fr - Mail: scierieeymard@wanadoo.fr

DE		
Code client	Numéro pièce	Date
COMPTANTL	D13020025	08/02/2013





LYCEE DESCHAUX Mr MOREL Simon

FR

## **DEPART SCIERIE**

Suivi par Isabelle Page 1

Désignation	section Hauteur Largeur		longueur	Nbp	Volume	P.U HT	Montant HT
	[mm]	[mm]	[m]	[u]	[m <sup>3</sup> ]		
Douglas	170	170	3,00			550	
Douglas	210	210	3,00			550	
Douglas	100	190	5,50			550	
Douglas	60	170	5,00			580	
Douglas	30	190	5,50			580	
Douglas	70	90	5,50			580	
-							
Transport							

Bois de charpente, brut de sciage, vive arête

Volume total [m³]
Total H.T.
Total T.V.A.
Net à payer

Le bois de structure est vendu frais de sciage. Le classement et les dimensions des pieces leurs ont été attribués à l'état vert. Le marquage "CE" sera affecté au paquet pour des raisons esthétiques. Cet agrément est valable pour les bois de structure uniquement.

Conformément à la loi du 12 mai 1980, le transfert de propriété est subordonné au paiement intégral du prix. En vertu de la loi 92-1442, aucun escompte pour paiement anticipé et taux d'intérêt si retard de paiement : 1,5 fois le taux légal.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Nos délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis. Tout arrêt de force majeure peut suspendre sans dommages et intérêts l'execution des marchés. Toutes nos opérations commerciales sont payables à VEUREY-VOROIZE quel que soit le mode de palement. Toutes nos marchandises sont toujours vendues départ, de bonne foi et sans garantie de vices cachés. Elles sont agréées avant expédition ou considérées comme telles. Elles voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. En cas de contestation, seul le tribunal de commerce de Grenoble est compétent.